

Planter des haies d'essences locales qui favorisent la biodiversité

L'opération plantons le décor c'est reparti !

Quand planter ?

La période de plantation la plus propice, pour les végétaux à racines nues, se situe pendant le repos végétatif de la plante, c'est à dire de début octobre à fin mars. Il est préférable de planter les haies en dehors des périodes de gel et de fonte des neiges.

J F M A M J J A S O N D



Quel type de haie ?

Quelle distance de plantation ?

Quels végétaux planter dans ma haie ?

Nous vous donnons ici quelques exemples de réalisation avec plusieurs essences locales et rustiques sachant qu'il en existe d'autres. Les végétaux sont à planter de façon aléatoire afin d'obtenir une haie la plus naturelle possible.



Nouveauté : La faune sauvage dans mon jardin !

Cette année en plus des arbres, arbustes et graines, nous vous proposons avec notre partenaire la LPO (Ligue pour la protection des Oiseaux) de commander des nichoirs, des gîtes et des stickers pour améliorer les conditions d'accueil de la faune sauvage dans votre jardin.

Lorsqu'on envisage de planter une haie, on peut avoir rapidement à l'esprit la haie de cyprès, de thuyas ou de lauriers cerise...

Depuis plusieurs années, ces haies brise-vue se sont multipliées aux dépens des haies champêtres. Pourtant ces dernières constituent un écran visuel efficace auquel s'ajoute le plaisir des floraisons du printemps.

Dans un jardin naturel et vivant, la plantation de haies champêtres est primordiale. Les haies délimitent l'espace du jardin, le protègent des intempéries et jouent un rôle fondamental dans l'équilibre biologique du jardin.

C'est essentiellement là que vont se réfugier et se reproduire les espèces animales, à l'abri des agressions. C'est là que les oiseaux vont faire leurs nids, que les rongeurs, hérissons, écureuils et autres petits mammifères trouvent refuge lorsqu'il y a trop d'activité au jardin. La haie fournit un peu de fraîcheur l'été et apporte la nourriture nécessaire à toutes les espèces qui l'habitent.

Où trouver facilement des arbres et arbustes d'essences locales ?

L'opération « Plantons le décor », initiée par Espaces naturels régionaux, permet aux particuliers, communes et collectivités de se procurer des arbres et arbustes de notre région, mais aussi des arbres fruitiers, des plantes grimpantes et semences potagères. Les bons de commande sont disponibles dans votre Mairie, à la Maison du Parc (Grange Dîmière de Maroilles) ou téléchargeables sur le site du Parc naturel régional de l'Avesnois www.parc-naturel-avesnois.fr ou sur www.plantonsledecor.fr Attention, les commandes doivent parvenir à la Maison du Parc avant le 3 novembre 2017 pour une livraison le 25 novembre à Maroilles (Maison du Parc) ou à Maubeuge (Ferme du zoo).

